

Publié le 2 septembre 2020

## **(Re)créer l'évènement, en toute sécurité sanitaire**

Une grande partie des présidents et directeurs d'Epl convergent vers un même constat : les protocoles sont suffisamment rôdés pour que le secteur évènementiel retrouve des couleurs. Congrès et autres évènements sont de nouveau programmés...



Ça ressemble à un cri du cœur : « Pour l'avenir même des territoires, il nous faut maintenant aller de l'avant, vaillamment et précautionneusement ! », assène Thierry Gintrand, DG de la Spl Angers Loire Tourisme Expo Congrès (Altec) qui, depuis 2018, porte le développement cohérent du tourisme d'affaires et d'agrément angevin sous le nom de « Destination Angers ». Angers, où se tiendront les congrès et salon des Epl les 13, 14 et 15 octobre prochains. Un objectif partagé par son alter ego nancéien, Destination Nancy. Cette Sapl couvre quatre métiers : elle accueille des évènements (au centre de congrès Prouvé, au Parc Expo) ; elle organise elle-même certains évènements dont elle est propriétaire comme le prochain Salon des Brasseurs ; elle est aussi « Convention Bureau », expression la désignant comme l'interlocuteur privilégié pour l'organisation d'évènements dans tous les lieux partenaires, structure qui a en charge la promotion active du territoire sur les marchés ; enfin, elle veille au bon fonctionnement de l'Office de Tourisme Métropolitain. Sa directrice générale, Béatrice Cuif-Mathieu, est présente dans les réseaux professionnels comme vice-présidente

d'Unimev (Union Française des Métiers de l'Évènement) et de France Congrès et Évènements. Elle est enfin membre du conseil d'administration de la FedEpl. « La force de ce collectif d'associations est d'avoir su se mobiliser, dès le début de la crise, pour défendre la filière et envisager toutes les hypothèses d'un retour à la normale. Nous nous sommes battus pour obtenir le maintien du chômage partiel jusqu'à la fin de l'année, pour soutenir toutes les entreprises de la filière et produire un référentiel sanitaire évènementiel ».

## **Appréhender le « travail d'après »**

Depuis le 1er septembre, de nombreux centres de congrès ont donc retrouvé le chemin de l'évènement. D'autres, plus tournées vers la culture, ont fait une croix sur les festivals estivaux, comme les Chorégies d'Orange ou encore le Festival d'Avignon. Vaisseau amiral de l'économie locale, le Palais des Festival de Cannes a, comme ses pairs, rencontré l'obstacle Covid-19. Mais, loin de naufrager, il compte bien, au contraire, émerger de la crise plus armé pour les navigations à venir. Plutôt que de comptabiliser les pertes, Didier Boidin, son DG, préfère se tourner vers l'avenir. L'objectif n'est pas seulement de redresser les finances mais aussi d'appréhender le « travail d'après », « un travail qui, même exempt du virus, devra plus que jamais être pensé dans une démarche de responsabilité environnementale et sociétale », conclut-t-il.